

Espace Jean Legendre Place Briet Daubigny 60200 COMPIEGNE 03.44.92.76.83
julie.kuntz@theatresdecompiegne.com
Théâtre Impérial- Opéra de Compiègne 3 rue Othenin 60200 COMPIEGNE 03.44.40.17.10
julie.kuntz@theatresdecompiegne.com

Primaire		ABONNEMENT	
Nom :			
adresse			
CP	Ville		
tél.			
e-mail	@		

Enseignant(s) :	
Portable (obligatoire) :	

<input checked="" type="checkbox"/>	2 spectacles minimum par établissement
<input checked="" type="checkbox"/>	1 accompagnateur gratuit / 8 élèves
<input checked="" type="checkbox"/>	Remplir 1 bulletin par classe

Bulletin d'abonnement 2022/2023									
	Classe conseillée	Spectacle	lieu	Date	Heure	T. x nbre d'élèves	Total	Nbre acc.	Niveau
OCTOBRE	Dès 6/7 ans	Le Carnaval des animaux...	EJL	mar 4	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
NOVEMBRE	Dès 4 ans	Monsieur Herbin	EJL	jeu 24	9:15	6 x			
				"	10:45	6 x			
				"	14:15	6 x			
				ven 25	9:15	6 x			
				"	10:45	6 x			
				"	14:15	6 x			
FEVRIER	Dès 3 ans	C'est coton !	EJL	jeu 9	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
				ven 10	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
MARS	Dès 7/8 ans	Nos petits penchants	EJL	jeu 2	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
				ven 3	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
	Dès 7 ans	Hansel & Gretel	TI	ven 24	14:15	9 x			
AVRIL	Dès 7 ans	Ombre et lumière	EJL	jeu 6	10:00	6 x			
				"	14:15	6 x			
	Dès 6 ans	A l'unisson	TI	mar 11	10:30	9 x			
				"	14:15	9 x			
Total							€ =		

CHARTRE D'ENGAGEMENT

SAISON 2022 / 2023

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison. Afin de faciliter l'accès à la programmation au plus grand nombre et dans les meilleures conditions possibles, il nous semble nécessaire de convenir ensemble et de vous rappeler la marche à suivre dans le cadre de votre venue et de votre abonnement.

Pour les spectacles joués en journée ou en soirée

Les heures notées sur le bulletin d'abonnement correspondent à l'heure de début du spectacle.

Afin que nous puissions procéder à l'enregistrement, au placement des élèves et des accompagnateurs, nous vous prions de vous présenter au moins 1/2 d'heure avant l'horaire indiqué.

En cas de retard et pour le cas où le spectacle aurait débuté, nous pourrions dans la mesure du possible, vous permettre d'entrer en salle.

Merci de nous informer dès que possible de votre retard à une représentation (problèmes de bus ou autre). Nous sommes joignables au **03.44.92.76.83** et au **06.99.83.01.94** (Espace Jean Legendre) ou au Théâtre Impérial (03.44.40.17.10)

L'Espace Jean Legendre et le Théâtre Impérial choisissent de financer eux-mêmes la venue au spectacle des **accompagnateurs. Le nombre de places qui leur est réservé,** ainsi que leur placement en salle **doivent être respecté.** Lors des placements, nous nous gardons le choix de placer nous-même les adultes responsable au sein des groupes d'élèves. Ces personnes sont présentes pour encadrer un groupe d'élèves dans la salle, elles doivent veiller **au bon déroulement et à la bonne tenue des élèves** lors de la représentation.

Facturation

Une facture vous sera envoyée via CHORUS après chaque spectacle. En cas d'impossibilité majeure à vous rendre au théâtre, aucune indemnité ne vous sera demandée si vous nous prévenez au moins 1 mois avant la date du spectacle. Passé ce délai, l'intégralité du montant de la réservation vous sera demandée.

Pour toute modification de réservation, nous vous prions de nous en informer 2 mois à l'avance.

Informations complémentaires

Précisez si vous venez par autocar : Oui Non

L'Espace Jean Legendre et le Théâtre Impérial apportent une attention particulière à l'accès des personnes à mobilité réduite et/ou déficients mentaux. Pour un meilleur accueil, merci de nous préciser le nombre de fauteuils roulants :

En cas d'oubli, de retard ou d'annulation de votre part, aucun remboursement ne pourra être accordé. Les places réservées resteront à régler.

L'Espace Jean Legendre vous confirmera vos réservations par l'envoi de devis, le retour de celui-ci signé avec le cachet de l'établissement et accompagné d'un bon de commande confirmera votre réservation et votre engagement financier. Cette procédure acte votre réservation en billetterie.

Il faut impérativement valider **vos réservations par l'envoi d'un bon de commande ou de devis signé** au minimum 20 jours avant le spectacle

Nom : Fonction :

Date : / / 2022

Signature du responsable